

Site Natura 2000

Bassin moyen de l'Ourthe occidentale

BE34031



Carte d'identité

| | | | |
|----------------------------|---|---|--------------------------------|
| Superficie | 418,47 ha | Directions du DNF | Marche-en-Famenne, Neufchâteau |
| Communes concernées | Libramont-Chevigny, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre | Date d'adoption de l'arrêté de désignation | 14/04/2016 |

Description du site

Le site se trouve entre l'Hôpital de Sainte-Ode et Bonnerue. Avec ses affluents (le Laval, le Brul et le ruisseau de Magerotte), il forme un complexe de petites vallées herbagères typiques de la Moyenne Ardenne. De nombreuses prairies humides à végétation haute et des forêts alluviales s'étendent le long de ces cours d'eau. Ce site accueille de diverses espèces d'oiseaux qui justifient la préservation de prairies humides et sèches, du réseau bocager et des cours d'eau. Le tarier des prés et les deux espèces de pies-grièches sont des oiseaux particulièrement sensibles à l'intensification des prairies et à l'arrachage des haies. La bécassine des marais est dépendante des milieux ouverts les plus humides. Ce complexe constitue aussi l'habitat de plusieurs rapaces (deux espèces de milans, busard Saint-Martin et bondrée apivore). Les cours d'eau et les habitats associés abritent le chabot, la mulette épaisse, la lamproie de Planer, la loutre d'Europe, le martin-pêcheur, le balbuzard pêcheur et la cigogne noire.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Prairie humide à végétation haute

| Nom de l'habitat (type d'UG) | Surface (ha) |
|--|--------------|
| Prairies humides à végétation haute (UG 2) | 54,31 |
| Forêts alluviales* (UG 7) | 24,09 |
| Végétation des eaux courantes (UG 1) | 20,42 |
| Hêtraies à luzule (UG 8) | 6,46 |
| Chênaies-charmaies (UG 8) | 4,38 |
| Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2) | 2,10 |
| Vieilles chênaies des sols acides (UG 8) | 1,48 |
| Hêtraies à aspérule (UG 8) | 0,96 |
| Végétation des rochers siliceux (UG 2) | 0,25 |
| Pelouses à nard* (UG 2) | 0,12 |
| Landes humides (UG 2) | 0,05 |

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Pie-grièche écorcheur

| Oiseaux | Milan royal | Insectes |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Balbuzard pêcheur | Pie-grièche écorcheur | Cuivré de la bistorte |
| Bécassine des marais | Pie-grièche grise | Mollusques |
| Bondrée apivore | Sarcelle d'hiver | Mulette épaisse |
| Busard Saint-Martin | Tarier des prés | Poissons |
| Cigogne noire | Traquet motteux | Chabot |
| Grande Aigrette | Mammifères | Lamproie de Planer |
| Martin-pêcheur d'Europe | Castor d'Europe | |
| Milan noir | Loutre d'Europe | |

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion :
 - Natagriwal: www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 - Parc Naturel des Deux Ourthes: www.pndo.be (061 21 04 00)
 - Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier: www.parcnaturel.be (063 45 74 77)

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>
Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>
Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF): 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données: M.B. du 07/07/2016